

Déploiement du tri à la source des biodéchets - Programme Tribio

Grand Poitiers Communauté urbaine



15 place du Maréchal Leclerc

86000 Poitiers

[Voir le site internet](#)

Sandra Lardier

reduisonsnosdechets@grandpoitiers.fr

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)

Auteur :

CONTEXTE



Grand Poitiers est engagé depuis 2009 dans la promotion de solutions de gestion de proximité des biodéchets. La Collectivité encourage et accompagne notamment le compostage individuel, le compostage collectif en pied d'immeuble et de quartier, le compostage autonome en établissement et la valorisation des déchets verts au plus proche du lieu de leur production (broyage, utilisation des déchets verts au jardin, etc).

Issue de la fusion de 5 EPCI en 2017 (Loi NOTRe), Grand Poitiers poursuit l'harmonisation des pratiques de son Service Public de

Prévention et de Gestion des Déchets (SPPGD), avec notamment au 1^{er} janvier 2023 un ajustement significatif des circuits et fréquences de collecte sur la partie la plus urbanisée de son territoire (Poitiers et communes limitrophes, dit « secteur centre »), une harmonisation du système fiscal avec un passage à la TEOM pour tous les secteurs, tout en intensifiant en parallèle le déploiement du tri à la source des biodéchets : notamment par la distribution massive de composteurs individuels et le renforcement de son maillage de composteurs collectifs.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

A travers le projet Tribio, Grand Poitiers concrétise sa feuille de route biodéchets et poursuit les objectifs suivants :

- **100% des usagers du SPPGD couverts** par une solution de tri à la source de leurs biodéchets d'ici 2024 ;
- Prioriser les solutions **favorisant la gestion et la valorisation des biodéchets la plus proche possible du lieu de production**, selon la hiérarchisation suivante 1/ Compostage sur site 2/ Compostage hors site 3/ Collecte ;

Deux axes prioritaires se dégagent de ce programme :

- Déployer massivement les solutions de gestion de proximité des biodéchets (compostage individuel, compostage collectif en pied d'immeuble et de quartier) à l'ensemble du territoire en procédant par secteur géographique selon un programme sur 3 ans
- Rechercher et mettre en œuvre pour la zone urbaine dense (hyper-centre de Poitiers) de solutions de tri à la source les plus adaptées aux usagers de cette zone.

Résultats quantitatifs

Année 1 du programme : 2022

- Distribution de composteurs individuels à tous les foyers disposant de jardin : 9275 composteurs distribués
- Nombre de sites de compostage collectif en activité (publics & pied d'immeuble) : 59 sites
- Nombre de sites de compostage autonome en établissement (PME, administrations, restauration scolaire) en fonctionnement : 35 sites
- Aide à la location de broyeurs : 23 subventions

Résultats qualitatifs

Pour le compostage individuel :

Grand Poitiers équipe tous les foyers avec jardin de composteurs bois 400L. Le matériel est livré et monté au domicile de chaque usager.

Pour le compostage collectif public :

Grand Poitiers prend en charge l'entretien à 100% et délègue la gestion à un prestataire privé, afin d'assurer une gestion professionnelle et la pérennité des sites de compostage.

Pour le compostage en pied d'immeuble et en établissement :

Un accompagnement complet est proposé aux porteurs de projet, pris en charge à 100% par Grand Poitiers.

- **Phase amont (4 à 6 mois)** à étude de faisabilité sur place, accompagnement au choix de « l'exploitant », réunion d'information, accompagnement à l'autonomie en broyat, formation de deux référents de site, fourniture, livraison et installation des composteurs
- **Phase aval (6 mois à 1 an)** à des visites d'accompagnement à l'autonomie (dépôt des restes, brassage, retournement et broyat)
- **Long-terme** à diagnostic annuel du site, formation de référents supplémentaires tous les ans, maintenance du matériel

Pour les particuliers, les composteurs collectifs sont mis à disposition sans frais supplémentaires (dans le cadre de la TEOM). Pour les professionnels, la Collectivité prend en charge l'investissement initial et refacture dans le cadre de la redevance spéciale.

MISE EN OEUVRE

Description de l'action

Grand Poitiers privilégie la mise en œuvre du compostage de proximité comme solution de tri à la source des biodéchets, partout où cela est possible. Dans le cadre de cette politique, la Collectivité distribue massivement des composteurs individuels pour équiper l'ensemble des foyers avec jardin de son territoire et procède à l'installation de sites de compostage public pour ceux qui ne peuvent composter à domicile.

Des accompagnements au compostage sont également proposés pour les copropriétés et les bailleurs (compostage en pied d'immeuble) et aux établissements (publics ou privés) jusqu'à 5 tonnes de biodéchets produits /an.

Planning

2020 > distribution composteurs individuels secteur Sud (9 communes) + études compostage collectif public pour ce secteur

2021 > distribution composteurs individuels secteur Centre-Est (10 communes) + études compostage collectif public pour ce secteur

2022 > pas de distribution, approvisionnement en composteurs + poursuite installations et études compostage collectif public des secteurs Sud & Centre-Est

2023 > distribution composteurs individuels secteur Centre & Nord (17 communes) + études compostage collectif public pour ces secteurs

2024 > distribution composteurs individuels secteur Est (4 communes) + études compostage collectif public pour ce secteur

2025 > poursuite études et installation composteurs collectifs

L'installation de composteurs en pied d'immeuble et en établissement se fait au fur et à mesure des demandes, sans différenciation entre les secteurs. Les demandes spontanées d'installation de composteurs publics sont aussi étudiées au cas par cas, dans l'ordre d'arrivée des demandes.

Moyens humains

1 ETP en interne > chargée de mission Biodéchets (recrutée grâce à l'AAP TriBio), intégrée au pôle Economie circulaire (4 agents)

2,5 ETP en externe > estimation ETP du prestataire en charge de l'installation et de l'entretien des sites de compostage

Moyens financiers

Pour le compostage collectif

1 marché dédié "gestion de proximité des biodéchets" pour l'animation, l'installation et la gestion des sites = 516 000€ sur 3 ans

Budget achat de composteurs collectifs 800L + bioseaux pour 200 sites de compostage = 100 000€ sur 3 ans

Pour le compostage individuel

Fourniture, distribution et montage de composteurs pour 46000 foyers, budget estimé = 3 600 000€ sur 6 ans

Partenaires mobilisés

Communes

Association Compost'Âge (prestataire titulaire)

Autres services de la Direction Générale Transition Ecologique de Grand Poitiers

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Engagement historique de la collectivité sur des actions de compostage de proximité

Portage politique fort sur la thématique

Intégration complète du compostage au SPPGD

Difficultés rencontrées

Mobilisation des acteurs du territoire (bailleurs, professionnels)

Généralisation de la pratique et promotion du changement de comportement auprès d'un public moins averti

Equilibre économique à trouver entre une gestion de proximité des biodéchets de qualité et collecte OM

Mots clés

TRI A LA SOURCE | VALORISATION ORGANIQUE | COMPOSTAGE | COLLECTIVITES LOCALES | COMPOSTAGE PARTAGE | GESTION DE PROXIMITE | INVESTISSEMENT | BIODECHET | DECHETS VERTS

Dernière actualisation

Mars 2023

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Cécile FORGEOT

cecile.forgeot@ademe.fr

Direction régionale Nouvelle
Aquitaine